

Montréal, 22 septembre 2010

Monsieur Gérard Tremblay, Maire de Montréal  
Hôtel-de-ville  
275, rue Notre-Dame Est  
Montréal (Québec)  
H2Y 1C6

**COURRIER RECOMMANDÉ**

**Objet : Corridor d'autobus Dalhousie**

---

Monsieur le Maire,

Suite à votre annonce du 12 août dernier, les représentants des syndicats des copropriétaires des phases 1, 2, 3 et 4 du projet résidentiel Lowney veulent vous exprimer leur profond désaccord et leur indignation face à la solution temporaire proposée pour le passage des autobus de la Rive-Sud. Le nouveau tracé ne tient nullement compte de l'avis déposé le 31 mars dernier par l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM) qui recommandait à la Ville de Montréal « ...d'éviter d'installer un équipement de gabarit métropolitain dans une trame d'échelle locale... ». Or, la mise en place d'un corridor dédié au passage quotidien de 900 autobus dans notre quartier résidentiel le long du viaduc ferroviaire constitue toujours une barrière physique représentant une importante source de danger pour les piétons et les cyclistes et porte préjudice au développement harmonieux du territoire dans lequel nous investissons depuis 2004. De plus, votre proposition de démolir partiellement l'édifice Rodier afin de favoriser le passage des autobus est tout simplement inacceptable compte tenu du caractère unique du bâtiment et du rôle phare qu'il peut jouer dans le redéveloppement du Griffintown. À titre de contribuables, nous considérons qu'investir 61 millions de dollars dans cette solution est démesuré, d'autant plus qu'il s'agit d'une solution temporaire en attendant la mise en place d'un SLR vers la Rive-Sud. Notre participation aux travaux de l'OCPM en début d'année avait justement pour but de joindre notre voix à tous ceux qui préconisaient l'intégration, à faible coût, du corridor d'autobus au boulevard urbain projeté en lieu et place du Corridor Dalhousie.

En regard du parcours temporaire identifié au plan 3.5.2.6 Trajet des autobus durant les travaux déposé sur le site web de l'OCPM par le promoteur Société du Havre de Montréal, nous vous avisons qu'il n'est nullement question que nous acceptions que 1 800 autobus empruntent quotidiennement, dès 2011 et ce pour plusieurs années, les rues de l'Inspecteur et Ann durant les travaux de démolition et de reconstruction de l'autoroute Bonaventure. La rue Ann accueillera alors la construction des phases 8, 9, 10 et 11 du projet Lowney constituant un apport de plus de 500 autres unités résidentielles à notre projet qui en compte présentement 700. Nous vous serions gré d'abandonner cette idée le plus rapidement possible.

Finalement, nous vous signifions par la présente de fournir à l'Arrondissement du Sud-Ouest l'ensemble des études ayant mené à la décision de maintenir un corridor d'autobus dédié dans le quartier; notamment, et de manière non limitative, les audits de sécurité en matière de géométrie routière et de circulation ainsi que l'analyse des impacts environnementaux, urbanistiques et économiques incluant l'analyse des impacts sur la valeur marchande de nos habitations. Nous portons à votre attention que ce dernier point avait fait l'objet du commentaire spécifique suivant dans le mémoire présenté par la Chambre de commerce du Montréal métropolitain aux audiences de l'OCPM: « ...comme dans tout projet de cette nature, les mécanismes prévus pour dédommager adéquatement les riverains devront être utilisés... ».

Vu le sérieux de la situation et le préjudice important aux résidents du projet Lowney et aux autres résidents de Griffintown qui va découler de la mise en place du Corridor Dalhousie, nous demandons une réponse à notre démarche dans les 30 jours de la réception de cette lettre, à défaut de quoi nous nous réservons le choix de d'autres moyens d'action.

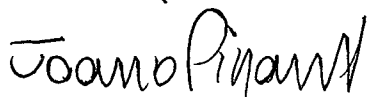
Veillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos sentiments les meilleurs,



M. Louis Bisson  
350 rue de l'Inspecteur, app. 109, Montréal (QC) H3C 2K5  
Syndicat de la copropriété Lowney 1



M. Jeff Dungen  
1015 rue William, app. 501, Montréal (QC) H3C 1P4  
Syndicat de la copropriété Lowney 2



Mme. Joanie Pinard  
400 rue de l'Inspecteur, app. 205, Montréal (QC) H3C 4A8  
Association des Copropriétaires du Lowney 3 et 4

- c.c. Madame Marguerite Blais, députée de Saint-Henri-Sainte-Anne  
Monsieur Sam Hamad, ministre des Transports du Québec  
Monsieur Benoit Dorais, maire de l'Arrondissement Sud-Ouest  
Monsieur Richard Bergeron, responsable de l'urbanisme au Comité exécutif de la Ville de Montréal  
Monsieur Joël Gauthier, président-directeur général, Agence métropolitaine de transport  
Monsieur Michel Labrecque, président du C.A. Société de transport de Montréal  
Monsieur Jacques Vincent, coprésident, groupe Prével